



Femmes pour la Paix
Frauen für den Frieden
Donne per la Pace
Women for Peace

La lettre

MAI 2015 - No. 49

Si tu veux la paix, prépare la paix

Sommaire

- 1 - Nouvelles FPP-GE
- 2 - Nouvelles FPP-CH
- 3 - Droits humains
- 4 - Toujours les armes

ENEZ NOMBREUSES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES FEMMES POUR LA
PAIX DE GENÈVE**

**lundi 1^{er} juin 2015 à
19h00**

**dans les locaux du
CLAFG, 2, place de la
Synagogue
code d'entrée de
l'immeuble :# 52713**

**Voir détails sur
feuillet joint**

**FEMMES POUR LA PAIX
GENEVE**

**CP 143, 1211 Genève 17
CCP 12-11569-2**

Courriel: fpp-geneve@windowslive.com

Web: www.frauenfuerdenfrieden.ch **et**

<http://genevefemmespourlapaix.blogspot.com>

Le billet de Christiane Piffaretti

Actes de terrorisme odieux

Pendant plusieurs années les Femmes pour la Paix de Genève ont œuvré pour la paix malgré leurs modestes moyens. Elles ont essayé d'atténuer les tensions qu'elles rencontraient et ont pu régler quelques problèmes.

Au moment où nous allons tourner la page, revenons quelques années en arrière. La guerre nous avait épargnées. Depuis les conflits ont pris une autre tournure. Les djihadistes qui se réclament d'un état islamiste se rendent coupables d'actes de terrorisme particulièrement odieux. Personne n'est épargné. A n'importe quel endroit et n'importe quel moment un attentat peut être déclenché : on déplore des dizaines de morts et de blessés qui n'ont souvent aucun lien entre eux. Nous n'oublions ni l'extermination des juifs dans les années quarante ni celle des Arméniens il y a cent ans. Mais la violence a atteint un niveau supérieur. On savait l'homme capable de torturer ses semblables; aujourd'hui, dans le cas des migrants, on les jette vivants à la mer!

Que de jeunes, occidentaux de surcroît, se laissent aller à de telles dérives est très inquiétant et les parents, quand ils le savent et le peuvent, doivent opposer un refus catégorique.

1 - Nouvelles des FPP de Genève

Un message d'une des rédactrices de *La Lettre* :

Les années passent et les temps changent. C'est un vieil adage mais il est toujours d'actualité.

Je me trouve face aux nouvelles technologies qui apparaissent presque chaque jour et qui modifient la manière de vivre de chaque personne, qu'elle le souhaite ou non. Pour les FPP, cela veut dire à mon avis que nos méthodes, dont *La Lettre*, ne sont plus adéquates. La lecture des nouvelles et leurs commentaires, les discussions, les propositions, les demandes de soutien, la signature de pétitions, tout cela se fait par réseau. Les sites et les blogs d'information sont d'une richesse prodigieuse. La diffusion instantanée sur Facebook, Twitter, etc. mobilise des foules, souvent pour des motifs tout à fait positifs. Pour organiser une manifestation, c'est *flash-mob*, une réunion, c'est Doodle, une discussion, c'est un blog. Vous voulez un soutien financier pour un projet, ouvrez un site de *crowdfunding*...

De plus, face à la situation politique et humanitaire de cette décennie : un raz de marée de migrants, de personnes dé-

placées, des actes d'une barbarie totale... des injustices et des scandales financiers récurrents, des conflits armés de moins en moins déchiffrables où des alliances improbables se forment et se transforment, des réactions de repli dans les populations les moins touchées par ces turbulences... La paix est mise à mal et nous nous sentons interpel-

lées. Que peuvent faire les Femmes pour la Paix, à Genève? Je n'ai pas de réponse et j'aimerais avoir l'opinion de nos membres. Pour moi, il est temps de passer la main à de jeunes générations à l'aise avec leur environnement. Sont-elles motivées? Je pense que oui et que la cause de la paix trouvera toujours des adeptes.
O G-L

Au cours du dernier comité des FPP Genève, nous avons discuté de notre incapacité à mettre en œuvre des projets et des actions. Il s'agit donc de la survie de l'association. Après une longue discussion, nous avons décidé que nous n'avions plus les forces nécessaires. Lors de la prochaine Assemblée générale nous vous proposerons de mettre fin à l'association de Genève (voir annonce page 1 et sur feuille séparée). Nos membres pourront adhérer à l'association Femmes pour la Paix Suisse, à titre individuel.

Le dimanche 26 avril, 29^{ème} anniversaire de l'accident de Tchernobyl, nous avons manifesté à Genève aux côtés d'autres associations militantes anti-nucléaires. A cette occasion relevons cette définition de l'énergie nucléaire qui nous semble très pertinente :

« Le nucléaire, de par sa lourdeur tant technique qu'économique, ne peut être géré que de façon centralisée et autoritaire et, du fait de son extrême dangerosité, il exige l'imposition du secret et la mise en œuvre d'un contrôle omniprésent. C'est l'incarnation par excellence de ces dispositifs matériels qui produisent notre « dépossession » et qui nous dépouillent de notre puissance d'agir et de toute maîtrise collective de nos vies. L'efficacité de tels dispositifs tient à ce qu'ils nous portent à croire, de surcroît, que nous dépendons entièrement d'eux, que nous ne serions rien sans eux. » (Jérôme Vidal et Charlotte Nordmann, cités par CETIM)

2 - Nouvelles des Femmes pour la Paix Suisse

Le site des FPPCH a été modernisé. C'est la nouvelle secrétaire, Suzanne Schwarz qui va le gérer.

Vous y trouverez des rubriques sur les buts et l'organisation de l'association, sur les groupes locaux et les projets. Le journal *Frauenstimme* paraît quatre fois par an. Vous pourrez y lire les principaux articles. www.frauenfuerdenfrieden.ch

L'Assemblée générale a eu lieu le 2 mai à Zürich (voir le site). La conférencière, Annemarue Sancar, anthropologue sociale, spécialiste des migrations, parlementaire cantonale du parti les Verts a évoqué les 100 ans de La Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF) et leur jubilé à La Haye qui s'est ouvert le 22 avril 2015. Elle a parlé des derniers progrès du rôle des femmes pour la promotion de la paix et a proposé des pistes pour l'avenir.

Du nouveau pour le service militaire des femmes ? Une affaire à suivre.

Le président de la Société Suisse des Officiers, le Vaudois Denis Froidevaux, s'intéresserait de près au modèle norvégien, qui a introduit le service militaire obligatoire pour les femmes en janvier, selon le journal alémanique *Blick*.

« Les femmes peuvent être d'aussi bons soldats que les hommes - et dans toutes les fonctions. Pour l'armée et la défense civile, le modèle norvégien aurait l'avantage de permettre de sélectionner les meilleurs candidats, les plus qualifiés, les plus motivés, parmi une plus grande base d'agents, » explique le Brigadier Froidevaux. Pour celles et ceux qui seraient choisi(e)s, ce dernier serait favorable à une forme de prime, sous forme d'avantages fiscaux ou de récompense pendant le temps du service. Quant à celles et ceux qui ne peuvent pas être mobilisés, une contribution au service national via des taxes supplémentaires serait bienvenue.

3 - Droits humains

Nous avons participé au 7ème Sommet pour les droits humains et la démocratie.

Ce forum a eu lieu à Genève le 24 février 2015. Une trentaine de personnes ont pris la parole, la plupart des activistes des droits humains très engagés. Certains avaient eux-mêmes été victimes de crimes contre ces droits. Nous avons retenu quatre témoignages.

« **Saa** », 18 ans, chrétienne, est une des 270 jeunes filles prises en otage par Boko Haram le 14 avril 2014 à l'école de

Chibok au Nigeria. Une dizaine d'entre elles ont réussi à s'enfuir lors du rapt, dont Saa. Sous un nom d'emprunt, elle a raconté son calvaire.

Vers minuit des hommes armés, certains en tenue militaire, sont entrés dans la résidence des écolières. Les hommes les ont forcées à sortir et à monter dans un gros camion ou une des voitures garés dehors de la résidence. Celles qui n'obéissaient pas étaient menacées de mort. Les filles s'y trouvaient seules, le personnel de l'école s'étant enfui. Avant de quitter

Suite page 4

3 - Droits humains (suite)



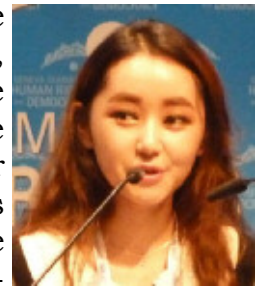
Chibok, Boko Haram a brûlé tous les livres et les effets personnels des écolières. Les voitures ont démarré. Saa se trouvait sur le camion. Les voitures sont entrées dans une forêt. C'est alors, que quelques otages ont profité du noir pour sauter du camion. Saa a sauté avec une autre fille, qui s'est blessée dans la chute et qui ne pouvait plus marcher. Elles ont passé la nuit sous un arbre. Le matin Saa est allée chercher de l'aide. Elle a trouvé un berger, qui les a accompagnées à un endroit d'où un autre homme les a emmenées à Chibok. De là, elles sont rentrées dans leurs familles.

Saa connaissait déjà Boko Haram. En effet, les djihadistes avaient attaqué une autre école où elle étudiait. À cause de cela, elle avait changé d'école et était partie à Chibok. Pour Boko Haram, l'éducation scolaire est un mal qu'il faut éliminer. Ainsi, les terroristes ont brûlé des écoles et des églises et ont assassiné bien des enseignants. Jusque là ils avaient tué autour de 10 000 personnes. Maintenant ils menacent les filles qui se sont enfuies et même leurs familles. Suite à ces menaces, certaines ont pu se réfugier aux Etats-Unis où elles poursuivent leurs études.

Après le rapt, le slogan « *Bring Back Our Girls* » (Ramenez-nous nos filles) est paru dans la presse à travers le monde. Mais Saa pense que le gouvernement du Nigeria a peu fait pour retrouver les autres otages. Trois mois après l'enlèvement, ni les autorités, ni la presse du pays n'avaient interviewé une seule des filles qui avaient réussi à s'échapper. En plus, Boko Haram continue à harceler leurs familles. Suite à une attaque de Boko Haram au village où vivait Saa, toute sa fa-

mille a dû se réfugier ailleurs. Saa constate, que le gouvernement ne fait pas d'efforts sérieux pour protéger ses citoyens contre Boko Haram. Maintenant elle met son espoir dans la communauté internationale. C'est ainsi, qu'elle a témoigné devant les Nations Unies à Genève. Saa n'ose toujours pas rentrer au Nigeria. Elle espère pouvoir continuer ses études Etats-Unis pour devenir un jour médecin.

Yeonmi Park est une jeune femme de 22 ans qui a réussi à s'enfuir de la Corée du Nord. Parmi tous ses souvenirs horribles, le plus terrible était de voir, à l'âge de neuf ans, l'exécution de la mère d'une amie. Le crime de cette femme était d'avoir regardé un DVD de James Bond, qu'elle a ensuite donné à des amis. Le régime continue toujours à exécuter des personnes qui regardent des films étrangers ou possèdent des livres interdits. Le peuple n'est pas sensé savoir autre chose que l'information ou l'enseignement diffusé par le régime.



Yeonmi Park a parlé du long et pénible voyage qu'elle a fait pour arriver en Corée du Sud: Quand elle avait 9 ans, ses deux parents ont été emprisonnés et pendant quelques années elle et sa soeur Eunmi (11 ans) ont dû vivre seules et se débrouiller comme elles le pouvaient. En 2006, toute la famille est réunie et déménage à la campagne près de la frontière chinoise. Mais la vie y est dure. Il n'y a pas assez à manger et la solution est de s'enfuir. Pourtant, comme la Chine est un pays ami de la Corée du Nord, une telle entreprise comporte des dangers, surtout le risque d'être déporté. Le départ a lieu en 2007 avec l'aide d'un passeur. En Chine, un policier menace de les renvoyer en Corée du Nord, s'il ne peut pas coucher avec Yeonmi. Après des supplica-

3 - Droits humains (suite)

Yeonmi et sa mère décident de se joindre à quelques autres personnes pour aller à pied en Corée du Sud à travers le désert de Gobi en Mongolie. Le périple s'arrête à un camp à Ulan Bator. Grâce à l'intervention de la Corée du Sud, elles ont pu s'envoler pour Séoul en avril 2009.

C'est en regardant, elle-même, des film/DVD venant de l'étranger, que Yeonmi a réalisé combien les nord-coréens sont contrôlés par le régime. Yeonmi a souligné qu'ils ne connaissent pas les notions de « liberté » et « droits humains ». Ils ne savent pas qu'ils sont des « esclaves ». En effet, au début, la vie en Corée du Sud n'était pas facile pour Yeonmi. Il fallait apprendre à vivre avec la « liberté » – pas évident pour quelqu'un qui vient d'un pays où le régime prend les décisions pour ses citoyens. C'était un vrai apprentissage pour elle. Aujourd'hui Yeonmi vit à Séoul (avec Eunmi), où elle fait des études de droit et s'engage pour les droits humains.

Masih Alinejad, est une journaliste iranienne de 38 ans, qui a eu le courage de s'opposer à l'*obligation* pour les femmes en Iran de porter le hijab – un voile islamique qui couvre la tête/ les cheveux. Pour lutter contre cette contrainte, elle a créé une page Facebook – « *My Stealthy Freedom* » (Ma liberté furtive) – où elle invite les femmes à envoyer des photos d'elles-mêmes sans hijab. Pourtant, elle n'est pas contre le hijab en soi et n'encourage pas activement les femmes à le réprouver. Elle réclame seulement la liberté pour les femmes de décider elles-mêmes si elles veulent le porter ou non. Sa page Face-



book est devenue un lieu de débat pour des milliers d'iraniennes; elles sont autour de 500.000 à l'avoir consultée.

Mais en Iran, le port de hijab ne se discute pas. Le remettre en question est fortement condamné. L'activité de Masih Alinejad a beaucoup irrité les autorités. Sur internet et dans la presse, il y a des campagnes de calomnie contre elle – elle serait une espionne, une femme sans morale, etc. Elle est régulièrement exposée à des insultes et des menaces de mort. Le gouvernement a aussi réussi à dresser sa famille contre elle. Aujourd'hui, elle vit en exil en Grande Bretagne. Le courage immuable de Masih Alinejad a incité Le Sommet de Genève à lui décerner son **Prix des Droits des Femmes 2015**. Elle a été récompensée pour «avoir donné une voix à celles qui n'en avaient pas et éveillé la conscience de l'humanité pour soutenir la lutte des femmes iraniennes, les droits fondamentaux, la liberté et l'égalité».

Ashiq Masih, le mari d'**Asia Bibi** – une femme pakistanaise chrétienne, ouvrière agricole, emprisonnée en 2009 et condamnée à mort pour blasphème (voir *La Lettre*, avril 2012, p. 6) – a parlé de sa situation devant le Sommet. En bref, Asia Bibi, qui a toujours clamé son innocence, est victime de la loi sur le blasphème. Après une dispute banale autour d'un puits, des femmes musulmanes de son village ont porté plainte contre elle, l'accusant de blasphème à l'encontre du prophète Mohammed. Sans être entendue ni assistée par un avocat, elle a été jetée en prison. La loi sur le blasphème sert souvent à régler des conflits ou éliminer un rival. Aujourd'hui au Pakistan 3000 personnes attendent leur jugement pour blasphème. Les politiciens n'osent pas critiquer cette loi très controversée – cer-

Suite page 6

3 - Droits humains (suite)

tains qui ont défendu Asia Bibi ont été assassinés.

Ashiq Masih a raconté la vie difficile que mène la famille. Après l'arrestation de



sa femme, il craint toujours pour sa vie et celle de leurs cinq enfants. À cause des menaces, ils n'osent pas habiter à un lieu fixe; ils doivent se déplacer continuellement. Cela empêche les enfants

d'aller à l'école. « Nous sommes tous en vie, mais nous n'avons pas de vie » a dit cet homme au regard triste. En plus de se soucier de ses enfants, il mène une lutte infatigable pour sauver la vie de sa femme et la faire libérer. Aujourd'hui, le cas se trouve à la Cour suprême, mais le jugement peut durer des mois, même des années. Déjà en 2010, il a demandé la clémence pour sa femme, mais jusqu'ici sans résultat. « J'ai besoin de ma femme et les enfants de leur mère. » Maintenant, il s'adresse aux organisations des droits humains et à la communauté internationale qui, il espère, vont continuer à le soutenir dans ce cas compliqué. Son espoir est de voir un jour toute la famille réunie de nouveau.

Margareta Strömbom

Le journal d'un exilé, par Yaovi Mawussi Bossa*

Une de nos membres a rencontré un demandeur d'asile dans un atelier d'écriture. Le jeune Togolais a quitté son pays depuis bientôt un an. Il écrit son journal. Il y raconte avec finesse et ironie son parcours. Que de déboires mais aussi de bons moments de solidarité au

fil des jours !

Arrêté à l'aéroport de Genève « les policiers de l'aéroport nous passèrent à ceux venus de la ville. De cellules en cellules, de menottes en menottes, dans des véhicules sécurisés... nous fumes enfermés environ deux heures avant de faire connaissance du délit et de la peine à encourir: six mois de détention. Il n'y a pas toujours que des criminels en prison. » Il décrit sa première nuit très difficile: « Dans ma tête je n'existais plus physiquement, pas de famille, pas d'amis, seul au monde. Je me voyais comme un monstre, quelqu'un qui pouvait éliminer et être éliminé. C'était une nuit qui pouvait changer le cours de ma vie ».

Il se fait des amis parmi les détenus. L'un d'eux lui donne des conseils: « Demain au Tribunal regarde dans les yeux du juge. Dans ce pays quand tu essaies de fuir le regard, c'est comme si tu mens. Chez nous c'était mal poli de fixer les yeux d'un plus âgé que soi. J'avais bien peur que mes amis deviennent autre chose, méchants malgré eux. Ils étaient désespérés et avaient souvent l'air abattu. » Une fabrique de délinquants? « Ces migrants étaient à la merci des trafiquants de drogue. C'était le seul boulot qui n'avait pas besoin d'un permis. Si c'était les autorités d'ici-même qui les fabriquaient? »

Relâché dans Genève avec 10 francs par jour, que va-t-il devenir en attendant son renvoi forcé au Togo? Il garde espoir: « Quand une porte se ferme, il y a toujours une autre qui s'ouvre à côté... »

*Le journal d'un exilé peut être obtenu par courriel: olivaboss@gmail.com ou auprès de l'association AGORA à Genève, tél: 022 930 00 89 (voir leur site web: <http://www.agora-asile.ch/>)

4 - Toujours les armes

Le pire de la science-fiction est parmi nous. Nous avons souvent écrit sur les drones tueurs et sur leur emploi que nous classons parmi les actes terroristes. Voici des extraits d'un article qui en dit long :

Guerre : Le moment approche où les armes décideront elles-mêmes de tuer. Débats agités à Genève

Les robots se développent si vite sur les plans physique et intellectuel qu'il n'est plus temps de se demander s'ils vont se multiplier sur les champs de bataille. Il s'agit dorénavant de déterminer quel degré d'autonomie ils posséderont, et notamment s'ils pourront choisir seuls de tuer un être humain.

Un débat sans précédent sur la question a réuni durant cinq jours États et ONG, la semaine dernière à Genève, dans le cadre de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques (CCAC).

Les drones, qui ont été tant décriés ces dernières années, ne représentent



qu'une ébauche des robots à venir. Ils dépendent toujours étroitement de pilotes qui, s'ils ne sont pas embarqués, n'en continuent pas moins à prendre les décisions essentielles, à commencer par celle de tirer.

Les machines dont il est ici question, les «systèmes d'armes létaux autonomes» (SALA), sont beaucoup plus sophistiquées dans le sens où elles sont susceptibles de sélectionner et de frapper des cibles toutes seules. L'unique intervention humaine à les guider encore est leur programmation initiale...Ils s'émancipent du temps de réaction de l'homme, un acteur à la lenteur désespérante comparée à la vitesse des robots.

Et le droit international?

Peut-on attendre d'un robot qu'il le respecte? Et même s'il est programmé à cette fin, aura-t-il la capacité de procéder à certaines opérations mentales essentielles, comme celle de distinguer un combattant, qu'il est en droit de tuer, d'un non-combattant, qu'il est cen-

sé épargner? Certaines machines sont aujourd'hui dotées d'une capacité d'observation beaucoup plus poussée que les hommes, répondent certains informaticiens. Et puis, un robot ne connaît peut-être pas la compassion mais il ignore pareillement la haine. Et certains crimes de guerre, comme le viol, lui resteront sans doute à jamais étrangers.

Plusieurs ONG présentes à Genève militent pour que les SALA soient purement et simplement interdits, à l'image d'autres armes «inutilement cruelles» tels les mines antipersonnel ou les lasers aveuglants.

Cet appel a peu de chances d'être suivi cependant. De nombreux États souhaitent poursuivre l'étude du dossier, afin d'en avoir une vision plus détaillée et de trancher au cas par cas. Et puis, beaucoup considèrent que le droit international humanitaire constitue la référence essentielle dans le débat. De ce point de vue, les SALA capables de le respecter n'ont pas à être interdits.

Etienne Dubuis, *Le Temps*, 20 avril 2015

suite page 8

4 - Toujours les armes (suite)

En Suède: cesser d'armer les régimes non-démocratiques

La Suède a récemment pris une décision révolutionnaire : arrêter un accord de coopération militaire avec l'Arabie saoudite - une des pires dictatures du monde - en raison de ses violations graves des droits humains. Cette décision a été saluée par les défenseurs des droits de l'homme et de la démocratie partout dans le monde. Selon les chiffres compilés pour 2014 par la Société suédoise pour la paix et l'arbitrage, la Suède est une fois de plus dans le haut de la liste des exportateurs d'armes par habitant dans le monde, à côté de la Russie et d'Israël. Les cinq dernières années, en moyenne 35% des armes exportées par la Suède ont été vendues à des pays non-démocratiques.

En juin un comité parlementaire présentera ses recommandations pour une nouvelle politique sur le commerce des armes. Pourra-t-elle décider d'appliquer ce même critère à toutes les exportations d'armes ? Le soutien à la démocratie et aux droits humains n'est pas négociable!

Et qu'en est-il en Suisse ? Nous avons consulté les chiffres donnés par le SIPRI et nous avons vu que, comme la Suède, la Suisse a exporté des armes massivement en 2014 en Chine et en Arabie saoudite. La moyenne par habitant suisse s'élève à environ 67 dollars, 82 pour la Suède. Si en principe nous n'exportons pas d'armes vers les pays en guerre, nous n'avons pas encore considéré interdire les ventes aux pays qui ne respectent pas les droits humains.

Question dangereuse : quels sont ces pays sans racisme, sexisme, terrorisme d'état, emprisonnement administratifs, détention arbitraire... ?

Les nouvelles guerrières

Des silhouettes féminines avaient commencé à apparaître dans les rangs des combattants ukrainiens anti-séparatistes. La tendance à une mixité des sexes dans la guerre s'est montrée de manière plus franche encore avec l'entrée des Kurdes en août dernier dans le conflit contre l'Etat islamique en Irak et en Syrie. Depuis lors, les photographies de Peshmergas, treillis et kalachnikovs, belles et souriantes, font le tour du monde. Les femmes, alors qu'elles restent une minorité parmi les combattants, semblent mises en avant par les groupes armés.

Myriam Benraad, chercheuse sur le Moyen-Orient à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, parle d'une mise en scène nouvelle qui participe de la guerre idéologique. «Dans ces conflits, la présence de femmes est particulièrement symbolique. Car presque aucune ne combat aux côtés de l'Etat islamique ou des rebelles prorusses... La volonté de mettre en avant les attributs féminins est une réponse à la politique de déshumanisation de l'Etat islamique par exemple qui impose le voile intégral.» Il s'agit donc d'apparaître comme un rempart progressiste contre l'obscurantisme et la barbarie... (ce qui) peut accroître son capital sympathie auprès des Occidentaux, au moment où les groupes sollicitent son aide. (Cléa Favre, *Le Matin*, 13.02.2015)